

CONFINEMENT A COMPTER DU 30 OCTOBRE 2020



Chers Poucharramétois,

Suite à l'allocution du Président de la République le 28 octobre 2020, le confinement est entré en vigueur dans la nuit du jeudi 29 octobre au vendredi 30 octobre 2020, pour lutter contre la progression du virus, jusqu'au 1er décembre 2020.

Vous trouverez ci-dessous le lien du site gouvernemental pour de plus amples informations et les attestations dérogatoires de déplacements :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Nous vous informons que la mairie met à disposition des administrés dépourvus d'une imprimante des attestations (attestation dérogatoire de déplacement / justificatif de déplacement scolaire / justificatif de déplacement professionnel). Merci de ne pas en prendre plus de 5 chacune afin que tous le monde puisse en avoir.

Prenez bien soin de vous et des vôtres.